U. Lyon II

Marie Laureillard

Un nouveau séminaire de Master de langue et culture chinoise : Traduction et sous-titrage de films chinois en français.

Les films chinois, anciens ou récents, sont encore assez peu distribués et diffusés en langue française. Ils sont pourtant un aspect incontournable et fondamental de la culture de langue chinoise, qu'il s'agisse de la Chine d'avant 1949, ensuite de la RPC, de HongKong ou de Taiwan.

Le sous-titrage des films a été, jusqu'aux progrès du numérique, un artisanat assez technique. Traditionnellement, le traducteur recevait et travaillait sur une liste de dialogues chinois (et/ou de ss-titres anglais) puis - après avoir visionné le film une fois ou deux en projection privée - tapait à la machine à écrire sa version française dans sa soupente.

Elle était ensuite transmise à une société de sous-titrage qui enrobait chaque film positif 35 mm de paraffine. Puis de minuscules clichés en zinc (25 mm de largeur) était gravés (comme étaient gravées les illustrations des journaux en plus grands formats).

Entre le traducteur (très souvent des messieurs) et le travail très précis du sous-titrage, c'est-à-dire de la gravure sur le film, la traduction de chaque film était segmentée, pour ne pas dépasser une seule ligne de sous-titrage et, surtout, être calée sur les mouvements des lèvres des comédiens (très souvent par des dames). C'est seulement après cette étape fondamentale que les clichés-zinc pouvaient être gravés puis utilisés (par des messieurs).

Il y avait quelques règles à respecter : ne pas laisser un sous-titre traverser un plan jusqu'au suivant. Et un nombre d'or de lettres par seconde, c'est à dire par 24 images, puisque le rythme du cinéma est de 24 images par seconde.

Le traducteur était donc isolé de la prestation de la sous-titreuse qui, sur une table de montage, à l'image près, calait le démarrage et la fin d'un sous-titre et les créait en fonction de ce qui se disait à l'écran et du nombre de secondes, donc d'images. La sous-titreuse, souvent, devait raccourcir et adapter la traduction proposée.

Le traducteur en chambre était mentionné, jamais la sous-titreuse et caleuse.

Une fois la paraffine frappée et oblitérée par le marteau de la machine à sous-titrer, un bain d'eau de javel rongeait la partie de l'émulsion ainsi martelée, oblitérée. Ce qui explique dans certaines vieilles copies 35 mm les barbillons de la typographie et qq-fois le caractère un peu dansant du sous-titrage, littéralement gravé comme à l'eau-forte en rongeant l'émulsion, image par image. Un film d'une heure et demie, c'est 130 000 images. Et une bobine de 20 minutes, c'est 600 mètres de pellicule.

La gravure laser mis fin à l'ère de la paraffine et de l'eau de javel. Mais pas au travail de la sous-titreuse qui restait responsable du calage des sous-titres, de leur ajustement et de leur adaptation. Un travail sophistiqué, méconnu.

Lorsqu'il importa plusieurs dizaines de films de HongKong, vers 1970, René Viénet assuma le calage et la finition des sous-titres, en se servant (sur une table de montage CTM aux bobines verticales) de la bande-passante au-huitième horizontale qui était l'instrument des doubleurs (et en fait également des sous-titreuses).

Au 8e, c'est-à-dire à la vitesse de 3 images par seconde, la bande passante (une pellicule 35mm dépolie acceptant l'écriture au crayon gras) permettait de caler, par des marques au crayon rouge, le début et la fin des sous-titres, en se calant sur le mouvement des lèvres des comédiens. Le traducteur avait ainsi - enfin - la pleine maîtrise du sous-titrage (et éventuellement du doublage, s'il accédait au studio d'enregistrement).

Avec l'informatique, tous ces petits métiers du cinéma ont disparu. Le traducteur reçoit un fichier numérique lisible sur son ordinateur ; et l'un ou l'autre logiciel l'aide à générer un « time-code », à colorier comme bon lui semble les sous-titres, à les centrer ou au contraire les caler-au-fer-à-gauche (vieille expression de la typographie en plomb de labeur ou de presse), ou à droite. Il peut même rajouter des indications en haut de l'écran, si bon lui semble.

C'est à ce travail, rapide, que les étudiants de ce séminaire vont être invités, en temps réel : les distributeurs laissent rarement aux sociétés de sous-titrage, à leurs traducteurs, plus d'une semaine pour établir les sous-titres et le time-code d'un film.

Le fichier numérique intégré de cette tâche s'appelle un SRT. Avec un peu de chance, le producteur aura fourni un SRT avec les dialogues chinois déjà segmentés et donc transcrits avec un time-code précis. Le travail des traducteurs vers le français en est alors singulièrement simplifié, et d'autant plus rapide. Mais pour certains films, il faudra commencer par établir le SRT en chinois.

Pour ce séminaire, chaque étudiant aura à établir les sous-titres d'un film et pourra ainsi signer sa traduction, s'il le souhaite, ce que je recommande. J'invite à un travail en binôme, avec un étudiant dont le chinois est la langue maternelle et le partenaire de langue maternelle française.

Nous bénéficierons d'un exposé de lancement du séminaire par Du LiYan, un traducteur bilingue expérimenté, et sous-titreur émérite. Puis les premiers paquets de lignes de chaque SRT seront discutés en classe en commun, avant que chacun se remette à sa tâche et assume — avant la discussion collective pour chaque traduction et donc chaque sous-titrage.

M. L.